

MISSA DE D. N. IESU CHRISTO SUMMO ET AETERNO SACERDOTE  
CAPITULUM INSTITUTI CHRISTI REGIS SUMMI SACERDOTIS  
DIE I SEPTEMBRIS A.D. MMXI

Hebr. 5:1-11  
Luc. 22:14-20

**HOMÉLIE**

*Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Mes très chers fils dans le Christ,

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma joie profonde à venir célébrer pour vous la messe solennelle pontificale, à l'occasion de votre chapitre annuel. Ce fut une grande bénédiction pour moi de connaître l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre dès les premières années de mon service comme évêque diocésain. Je resterai toujours profondément reconnaissant pour votre aide fidèle et très généreuse pour moi dans le soin des âmes, pendant mes années comme évêque de La Crosse et comme archevêque de Saint Louis. Avec l'affection d'un père spirituel, je prie chaque jour que votre cœur puisse reposer entièrement dans le Cœur royal de Jésus, notre Grand Prêtre, afin que vous répondiez à votre vocation dans l'Église.

C'est aussi une source particulière de joie de célébrer avec vous la fête de votre bien-aimé Prieur général, Monseigneur Gilles Wach. D'une manière spéciale, je prie pour Monseigneur Wach, aujourd'hui, pour que par l'intercession de son saint patron, saint-Gilles, il profite toujours de la sagesse et de la force de l'Esprit-Saint pour pouvoir vous guider et vous diriger (vous et toutes les œuvres de l'Institut) résolument et avec amour.

Le chapitre annuel est le moment de retourner à votre fondation, au don de l'Esprit Saint donné à Monseigneur Wach, au chanoine Mora et à vos membres pionniers pour la création d'une société de vie apostolique qui, selon l'ancienne pratique des chanoines séculiers, est dédiée à la célébration du rite romain selon l'*usus antiquior*, pour la triple fin de la gloire de Dieu, de la sanctification des prêtres et du salut des âmes. Le chapitre est une espèce de pèlerinage au cours duquel vous quittez les nombreuses fonctions quotidiennes de votre apostolat pour réfléchir de nouveau sur la réalité fondamentale de votre vocation et mission, c'est-à-dire sur la grâce de Dieu à l'œuvre en vous en tant que membres de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre et des Adoratrices du Cœur Royal de Jésus Souverain Prêtre. Pendant les jours du chapitre, vous recevez une grâce puissante pour atteindre les objectifs de

votre mission sacrée : « la gloire de Dieu et la sanctification des prêtres au service de l'Église et des âmes par une formation doctrinale et spirituelle ».<sup>1</sup>

Les jours du chapitre vous découvrent à nouveau ce qui vous a attiré à l'Institut en premier, à savoir le service désintéressé du Christ Roi à travers l'extension de son Règne dans tous les aspects de la vie humaine. Ces jours-ci vous amènent de nouveau à l'esprit romain, qui anime le service de Christ Roi, à cet esprit insufflé par le Christ Lui-même à saint Pierre qu'il a choisi Prince des Apôtres, « principe et fondement permanents et visibles de l'unité, aussi bien des évêques que de la multitude des fidèles ».<sup>2</sup> Grâce à la prière et à l'étude pendant ces jours saints, vous revenez aux sources par lesquelles l'esprit romain a été fidèlement transmis, dans une lignée ininterrompue, de saint Pierre au pape Benoît XVI : « la Tradition, les Décrétales des Papes, les canons de l'Église et les Conciles ».<sup>3</sup> Revenant à ces sources, plus particulièrement à la sainte Liturgie, l'expression la plus élevée et la plus parfaite de notre vie dans l'Église, vous revenez au Christ Roi Souverain Prêtre qui agit à travers elles pour votre intérêt, pour confirmer la sainte vocation à laquelle Il vous a appelé.

D'une façon particulière, les jours du chapitre vous amènent à considérer une fois encore le sens de votre dévouement à la digne célébration de la sainte Liturgie, qui est au cœur de votre vocation. Ce sont des jours à considérer, avec un nouvel étonnement, comme le grand Mystère de la Foi, en rappelant les mots du Catéchisme de l'Église catholique : « Par la liturgie, le Christ continue dans son Église, avec elle et par elle l'œuvre de notre rédemption ».<sup>4</sup>

Depuis votre dernier chapitre, la Commission pontificale *Ecclesia Dei* a publié l'Instruction tant attendue pour la mise en œuvre de la Lettre Apostolique en forme du Motu proprio, *Summorum Pontificum* de Sa Sainteté le pape Benoît XVI. En raison de l'usage que vous faites des livres liturgiques de la forme extraordinaire du rite romain, vous offrez au Successeur de saint Pierre une aide plus particulière dans la réalisation des fins énoncées dans sa Lettre apostolique par les moyens qui ont été soigneusement articulés dans l'Instruction *Universae Ecclesiae*.

Alors que vous remerciez Dieu en ces jours pour le don de votre vocation dans l'Institut, considérez, d'une manière particulière, ces paroles de l'Instruction *Universae Ecclesiae* et leur signification pour votre mission particulière dans l'Église :

---

<sup>1</sup> [www.icrsp.org/Seminaire/Page-initiale](http://www.icrsp.org/Seminaire/Page-initiale).

<sup>2</sup> *Lumen Gentium*, no. 23.

<sup>3</sup> [www.icrsp.org/Seminaire/Page-initiale](http://www.icrsp.org/Seminaire/Page-initiale).

<sup>4</sup> *Catéchisme de l'Église Catholique*, no. 1069.

Les textes du *Missel romain* du Pape Paul VI et la dernière édition du Pape Jean XXIII sont deux formes de la liturgie romaine, respectivement appelées *ordinaire* et *extraordinaire* : il s'agit de deux mises en œuvre juxtaposées de l'unique rite romain. L'une et l'autre formes expriment la même *lex orandi* de l'Église. En raison de son usage antique et vénérable, la *forme extraordinaire* doit être conservée avec l'honneur qui lui est dû.<sup>5</sup>

En tant que membres de l'Institut, vous fournissez un service plus particulier à l'Église universelle en conservant, avec les honneurs qui lui sont dus, la vitalité de l'*usus antiquior* du Rite romain, de sorte qu'il continue à être une expression très précieuse et durable de l'unique [ou de la grande] *lex orandi* de l'Église.

À cet égard, il est bon de rappeler de nouveau les trois fins que notre Saint-Père envisageait quand il a prévu le juste ordonnancement de la célébration de la sainte Liturgie dans l'Église par sa lettre apostolique *Summorum Pontificum*. Ces trois fins sont:

- a) d'offrir à tous les fidèles la liturgie romaine dans l'*usus antiquior*, comme un trésor à conserver précieusement;
- b) de garantir et d'assurer réellement l'usage de la *forme extraordinaire* à tous ceux qui le demandent, étant bien entendu que l'usage de la liturgie latine en vigueur en mille-neuf-cent-soixante-deux est une faculté donnée pour le bien des fidèles et donc à interpréter en un sens favorable aux fidèles qui en sont les principaux destinataires;
- c) de favoriser la réconciliation au sein de l'Église.<sup>6</sup>

A votre institut a été donnée une grâce spéciale par le Saint-Esprit pour aider le Pontife romain, en accord avec l'esprit romain, dans la réalisation des nobles objectifs qu'il a énoncés dans sa lettre apostolique *Summorum Pontificum*. D'une façon particulière, votre formation solide à travers la doctrine spirituelle de saint François de Sales, votre saint patron, vous prépare à mener à bien la mission confiée à l'Église universelle par notre Saint-Père.

---

<sup>5</sup> “Textus Missalis Romani a Paulo VI promulgati, et textus ad ultimam usque editionem Ioannis XXIII pertinentes, duae expressiones Liturgiae Romanae exstant, quae respective *ordinaria* et *extraordinaria* nuncupantur: agitur nempe de duobus unius Ritus Romani usibus, qui ad invicem iuxta ponuntur. Nam utraque forma est expressio unice Ecclesiae legis orandi. Propter venerabilem et antiquum usum *forma extraordinaria* debito honore est servanda.” Pontificia Commissio *Ecclesia Dei*, *Instructio Universae Ecclesiae*, “Ad exsequendas Litteras Apostolicas *Summorum Pontificum* a S. S. Benedicto PP. XVI Motu proprio datas, 30 Aprilis 2011, no. 6.

<sup>6</sup> “a) Liturgiam Romanam in Antiquiori Usu, prout pretiosum thesaurum servandum, omnibus largire fidelibus; b) Usum eiusdem Liturgiae iis re vera certum facere, qui id petunt, considerando ipsum Usam Liturgiae Romanae anno 1962 vigentem esse facultatem ad bonum fidelium datam, ac proinde in favorem fidelium benigno esse interpretandum, quibus praecipue destinatur; c) Reconciliationi in sinu Ecclesiae favere.” *Ibid.*, no. 8.

Toutes vos réflexions durant ces jours de Chapitre trouvent leur sens ultime dans le Mystère de la foi qui nous est rendu présent par Notre Seigneur à chaque fois que le sacrifice de la Sainte Messe est offert. C'est le mystère de l'obéissance totale de Dieu le Fils à la volonté de Dieu le Père pour le salut du monde. L'écrivain sacré de la *Lettre aux Hébreux* exprime le mystère de la foi en ces termes :

[II] a appris, tout Fils qu'il est, par ses propres souffrances, ce que c'est qu'obéir ; et maintenant que le voilà au terme, il sauve à jamais tous ceux qui lui obéissent, Dieu l'ayant déclaré grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech.<sup>7</sup>

Chaque Messe rend témoignage à l'obéissance parfaite de Dieu le Fils incarné lorsque, au moment de la consécration, le prêtre donne sa voix au Christ qui transforme les offrandes du pain et du vin en son Corps, Sang, Âme et Divinité par les mots: « Ceci est mon corps, livré pour vous... Cette coupe qui est versée pour vous est la nouvelle alliance en mon sang ». <sup>8</sup> Au moment de la consécration, le fruit entier de notre salut est rendu présent sur l'autel et reste présent dans la Sainte Hostie que l'on repose dans le tabernacle.

Dans le Mystère de la Foi, vous comprenez le mystère de votre appel à être un avec le Christ dans l'effusion de son Corps et de son Sang pour le salut du monde, dans l'obéissance à Dieu le Père. L'offrande de la Messe ne représente pas seulement le modèle de votre vie au Christ, en accord avec votre vocation, mais elle est aussi la source de la fidélité, de la générosité et de la pureté dont vous avez besoin pour mener votre vie d'après le modèle du sacrifice du Christ.

Dans le sacrifice eucharistique, vous découvrez la pleine signification de ces mots qui sont la devise de l'Institut (« Veritatem facientes in Caritate »), et, en même temps, vous recevez la grâce d'être fidèle à cette devise dans votre vie quotidienne. Par le sacrifice eucharistique, le Christ rend présente la vérité dans l'amour, la réalité de l'amour incommensurable de Dieu pour nous « jusqu'à la fin ». <sup>9</sup> Grâce à votre communion avec le Christ dans Son Corps et son Sang, vous recevez la grâce de rendre présente la vérité dans l'amour, à travers vos pensées et vos attitudes, vos paroles et vos actions.

Surtout, grâce au Sacrifice eucharistique, nous obtenons une compréhension et appréciation toujours plus pleines et profondes des mots des Constitutions de l'Institut:

---

<sup>7</sup> *Hb* 5, 8-10.

<sup>8</sup> *Lk* 22:19-20. Cf. Ioannes Paulus PP II, Litterae Encyclicae *Ecclesia de Eucharistia*, "De Eucharistia eiusque necessitudine cum Ecclesia," 13 Aprilis 2003, *Acta Apostolicae Sedis* 95 (2003), p. 436, n. 5.

<sup>9</sup> *Jn* 13:1.

Tout en étant séculiers sans vœux et menant une vie canoniale en commun, **les Chanoines de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre** et tous ses autres membres veulent vivre les vertus d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, pour obtenir la perfection de leur état, conscients que cette perfection sera soutenue par la plus grande des vertus : la Charité. Ils méditeront souvent la devise de l'Institut : Veritatem facientes in Caritate symbolisée de manière réelle par la Sainte Enfance du seigneur Roi et Prêtre et par Son Cœur Royal.<sup>10</sup>

Par la célébration de la Sainte Messe, le Christ ne manquera jamais de vous soutenir dans la charité divine, qui rend possible votre obéissance à la volonté du Père dans l'accomplissement de votre vocation. Il rendra en effet votre obéissance fructueuse pour le salut du monde, au-delà de tout ce qui peut s'imaginer.

Elevons maintenant notre cœur vers le Cœur royal de Jésus à travers le grand Mystère de la Foi, le Sacrifice Eucharistique. A travers votre communion au Corps et au Sang du Christ, mes chers frères de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre et mes chères sœurs Adoratrices du Cœur Royal de Jésus-Christ Souverain Prêtre, puissiez-vous redécouvrir le grand don de votre vocation. Puissiez-vous être renforcés pour la mission du Christ qui est la vôtre: la gloire de Dieu, la sanctification des prêtres et le salut des âmes.

*Cœur de Jésus, Roi et centre de tous les cœurs, ayez pitié de nous.*

*Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous.*

*Saint Benoît, priez pour nous.*

*Saint Thomas d'Aquin, priez pour nous.*

*Saint François de Sales, priez pour nous.*

*Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.*

Raymond Leo Burke Cardinal  
Préfet du Suprême Tribunal de la Signature apostolique

---

<sup>10</sup> *Les Constitutions de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre*, n. 62.